HISTOIRE D'OR 92B2059

Société Anonyme au Capital de Quatre Vingt Six Millions Neuf Cent Trente Mille Huit Cents Francs

Siège Social : 2, rue de Valenciennes - 75010 PARIS

R.C.S. Paris B 379 587 900

Tal de COMMERCE de PARIS
N° dépôt
26 NOV. 1998
6665

E X T R A I T du

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

En date du 17 Juillet 1998

L'An Mil Neuf Cent Quatre Vingt Dix Huit, le Dix Sept Juillet, à Neuf Heures Trente, les Actionnaires de la Société "HISTOIRE D'OR", Société Anonyme au Capital de Quatre Vingt Six Millions Neuf Cent Trente Mille Huit Cents Francs, se sont réunis au siège social à PARIS 10ème, 2 rue de Valenciennes, en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, sur convocation du Conseil d'Administration.

Il a été dressé une Feuille de Présence qui a été signée par chaque Membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean LEVY, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Eric BELMONTE et Monsieur Michel CARAUX représentant "MIDOR", les deux plus forts Actionnaires présents et acceptant, sont désignés comme Scrutateurs.

Monsieur Michel DUPLESSIS est désigné aux fonctions de Secrétaire.

Le bureau étant ainsi constitué, Monsieur le Président constate d'après la feuille de présence que les Membres présents ou représentés possédant plus du quart des actions composant le Capital Social, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Membres de l'Assemblée :

- copie des lettres de convocation des actionnaires
- copie des lettres de convocation des Commissaires aux Comptes
- la feuille de présence à l'Assemblée
- les comptes annuels au 31 Mars 1998 et les comptes consolidés

- le rapport de gestion du Conseil d'Administration
- le rapport du Conseil d'Administration sur les comptes consolidés
- les rapports des Commissaires aux Comptes
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée
- un exemplaire des Statuts de la Société.

Le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, le projet de résolutions et généralement tous les documents et renseignements devant, d'après la législation des sociétés commerciales, être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée et que la Société a adressé, dans les délais légaux, les documents prévus par la Loi, à ceux des actionnaires répondant aux conditions réglementaires requises qui en avaient fait la demande.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est réunie afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

* Rapport de Gestion du Conseil d'Administration
* Rapports des Commissaires aux Comptes
* Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 Mars 1998
* Présentation des comptes consolidés
* Quitus aux Administrateurs
* Affectation des résultats
* Nomination d'un Commissaire aux Comptes Titulaire et d'un Commissaire aux Comptes Suppléant
* Ratification de la nomination d'Administrateurs

Après un bref exposé, Monsieur le Président donne lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport sur les comptes consolidés.

Il est ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés.

Monsieur le Président déclare enfin la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et, plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

.....

CINQUIEME RESOLUTION

Les fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire de "CONSEIL AUDIT ET SYNTHESE" et de Commissaire aux Comptes Suppléant de Monsieur Yves CANAC étant venues à expiration, l'Assemblée Générale décide de désigner, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2004 :

-/ Société "DELOITTE TOUCHE TOHMATSU - AUDIT,
dont le siège est à NEUILLY S/SEINE (92200),
185C, avenue Charles de Gaulle ;
en qualité de co-Commissaire aux Comptes Titulaire ;

-/ Monsieur Olivier ROSIER,
demeurant Immeuble 3 Park avenue 81 bld de Stalingrad, BP 1284,
69608 VILLEURBANNE CEDEX
en qualité de co-Commissaire aux Comptes Suppléant.

Résolution adoptée à l'unanimité.

.....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Membres du Bureau, après lecture.

POUR COPIE CONFORME
LE PRESIDENT